



ROYAUME DU MAROC

**Ministère de l'Énergie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement**

PROJET MAROCAIN DE L'ÉNERGIE SOLAIRE

Discours de Madame Amina BENKHADRA

**Ministre de l'Énergie, des Mines,
de l'Eau et de l'Environnement**

Ouarzazate, le 2 novembre 2009

Majesté,

J'ai l'insigne honneur et le privilège de présenter devant votre Majesté, en compagnie de Monsieur le Directeur Général de l'ONE, les grandes lignes du **Projet Marocain de l'Energie Solaire**.

Ce projet s'inscrit dans la continuité des grands projets réalisés grâce à la Vision Anticipatrice et aux Directives Eclairées de Votre Majesté qui ont porté Notre Pays à un très haut niveau sur le chemin du développement économique et social. Il s'intègre également dans la stratégie énergétique, élaborée sous la conduite éclairée de Votre Majesté et dont le développement des énergies renouvelables est une priorité, ce qui permettra à Notre Pays de répondre aux défis de la sécurité d'approvisionnement, de préserver l'environnement et d'assurer un développement durable.

Ce projet illustre, Majesté, Votre Profonde Vision et Votre Constante Préoccupation pour les mutations énergétiques mondiales et le développement durable. Il souligne leur importance vitale que Votre Majesté a affirmé à plusieurs occasions, notamment aux Premières Assises Nationales de l'Energie tenues en mars dernier Sous Votre Haut Patronage ainsi que dans Votre Discours du Trône de cette année où Vous Avez Accordé une place prépondérante au changement climatique et à ses effets sur l'environnement en donnant Vos Hautes Instructions pour l'élaboration d'une Charte sur l'Environnement et le Développement Durable.

De même lors de la réunion consacrée à l'environnement sous Votre Haute Présidence tenue le 24 septembre dernier, Votre Majesté a insisté sur la grande importance qu'Elle Accorde au développement des énergies renouvelables dans la préservation de l'environnement et la lutte contre les effets néfastes des changements climatiques.

A cette occasion, Votre Majesté a tracé les grandes lignes directrices de la feuille de route que nous devons adopter dans nos actions présentes et futures pour relever les défis environnementaux majeurs.

Au niveau international, le monde connaît de profondes mutations qui vont transformer l'ordre productif actuel pour assurer un développement durable alliant croissance économique responsable, partage équitable des richesses et lutte contre le changement climatique. Dans cette perspective, les énergies renouvelables, propres et inépuisables, prendront progressivement la relève des sources d'énergies fossiles. Elles permettront à la fois de sécuriser à long terme l'approvisionnement énergétique de la planète et de lutter contre le changement climatique, dû essentiellement aux utilisations des énergies fossiles émettrices de gaz à effet de serre.

Elles deviendront dès 2015 la seconde source de génération d'électricité après le charbon et devant le gaz naturel. Les énergies renouvelables ont connu une forte progression pendant ces dernières années ; et notamment l'énergie solaire qui s'est accrue à un taux de 22% par an depuis 1996. Elle va connaître un développement accéléré avec les progrès

technologiques rapides et qui vont contribuer à la généralisation de son utilisation qui est aujourd'hui limitée aux pays industrialisés et aux pays émergents comme la Chine et l'Inde.

Les investissements annuels dans les énergies renouvelables, hors la grande hydraulique, ont été multipliés par six depuis 2004 pour s'élever à 120 milliards \$US en 2008. **Le développement des énergies renouvelables reste pour le moment tributaire de la volonté politique des Etats** parce que les **coûts d'investissement et de production à partir des "énergies vertes" demeurent encore élevés** comparativement aux combustibles classiques. Grâce aux avancées technologiques attendues, elles vont devenir à moyen et long terme plus compétitives et se passer ainsi de toute subvention.

Majesté,

Sur le plan national, le Maroc, sous Votre Direction éclairée, connaîtra dans les années à venir un véritable bond en avant dans son développement économique et social avec la réalisation de grands chantiers déjà lancés ou programmés dans l'agriculture, l'industrie, les infrastructures, le tourisme et l'habitat. Cet essor sans précédent va entraîner la croissance des besoins en diverses formes d'énergie à un rythme soutenu de 5% annuel en moyenne.

C'est ainsi que la puissance électrique installée va tripler à l'horizon 2020 ; les énergies renouvelables y représenteront 42% au lieu de 26% en 2008.

La nouvelle stratégie énergétique, qui s'inscrit dans la vision globale et intégrée de VOTRE MAJESTE relative au développement durable, prévoit de construire un bouquet énergétique diversifié où les énergies renouvelables occupent une place de choix pour à la fois satisfaire cette demande croissante, préserver l'environnement et réduire notre dépendance énergétique de l'extérieur.

Le développement de la filière solaire sera accéléré, conformément à Vos Hautes Directives Royales. Dans ce cadre, le projet présenté porte sur une production électrique solaire d'envergure d'une puissance de **2000 MW d'ici 2020, soit 38% de la puissance actuelle installée**. A l'horizon 2020, l'électricité d'origine solaire couvrira 10% de la demande électrique.

Ces objectifs ambitieux sont réalisables grâce aux atouts reconnus dont notre pays dispose dans ce domaine. En effet,

- **notre potentiel en énergie solaire est énorme**, avec une irradiation de ~5 kWh par m² par jour et 3000 heures d'ensoleillement par an
- **le Royaume, a une position stratégique au cœur d'un carrefour énergétique**, pour devenir une plateforme énergétique mondiale pour devenir une plateforme des échanges électriques accrus entre les pays du pourtour méditerranéen grâce aux interconnexions qu'il a développées avec l'Espagne et l'Algérie.

- **des projets de dimension régionale**, comme le Plan Solaire Méditerranéen et le projet DESERTEC favorisent la synergie dans le développement de l'énergie solaire dans l'espace euro méditerranéen.
- nous disposons aussi des capacités de monter de grands projets, comme le port de Tanger Med et les importantes centrales électriques.

Majesté,

C'est un projet ambitieux, réaliste et intégré, pour lequel il est nécessaire de réunir les conditions technique, financière et institutionnelle pour en garantir le succès.

Sur le plan technique, le projet utilisera les technologies les plus avancées disponibles tout en menant une veille proactive pour suivre leur développement.

Pour couvrir **le coût d'investissement du projet**, estimé à 9 milliards de dollars, le montage financier associera des fonds publics et privés nationaux et étrangers et fera appel à tous les mécanismes concessionnels et non concessionnels de financement qui existent dans le cadre de la coopération multilatérale et bilatérale.

Au niveau institutionnel, une Agence nationale, en cours de création, aura pour mission de veiller à la mise en œuvre des projets solaires électriques.

Sous la Haute Présidence de Votre Majesté, ses actionnaires, l'Etat, l'Office National de l'Electricité, le Fonds Hassan II pour le Développement Economique et Social ainsi que la Société d'Investissements Energétiques, vont conclure à l'issue de cette cérémonie de lancement du projet, une convention de partenariat pour l'établissement de l'Agence **dont Votre Majesté a bien voulu choisir le nom de "Moroccan Agency For Solar Energy"**. La mise en œuvre opérationnelle du projet sera réalisée par des partenariats publics privés associant des opérateurs de renommée mondiale. Des conventions seront conclues avec l'Etat et les autorités publiques nationales et locales pour faciliter la réalisation du projet.

Ce projet structurant mettra en place des composantes de formation et de **recherche-développement par la création d'un centre de recherche dédié à l'énergie ; son intégration dans le tissu industriel national garantira sa pérennité et amplifiera son impact sur l'économie nationale en général et le développement de l'énergie solaire en particulier.**

Majesté

Ce projet grandiose, de par ses multiples dimensions, correspond à la ferme volonté de votre Majesté de concilier le développement économique et social avec la préservation de l'environnement et la lutte contre le changement climatique. Il permet à notre pays de disposer d'une énergie propre et abondante qui réduira les importations énergétiques en économisant 1 million de tonne équivalent pétrole de combustibles annuellement et de

contribuer à la préservation de l'environnement en évitant l'émission de 3,7 millions de tonnes de dioxyde de carbone par an.

Que Dieu Nous assiste pour être à la hauteur de la confiance dont Votre Majesté a bien voulu nous investir.

Notre forte détermination à mener à bonne fin ce projet est animée par notre profond attachement à **Votre Auguste Personne** et notre indéfectible fidélité au **Trône Alaouite**.